Toiles@penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Le point de vue du PTB

Charlie LE PAIGE

Dossier n° 2018 - 025

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Chemsi Cheref-Khan, André Dejaegere,
Anne-Marie Geritzen, Michèle Mignon, Jacques Ch. Lemaire

Rubriques
Publications – Radio – Télévision

Publications
Coralie Peres-Vogels
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Secrétariat
Fabienne Vermeylen
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :
Iban : Be46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet
http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2018 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) **:**

n° 109 – *La Fondation pour l'assistance morale aux détenus*
n° 110 – *Que peut-on attendre d'un dialogue interconvictionnel ?*
n° 111 – *Islams et musulmans d'Europe à l'épreuve du libre examen*
n° 112 – *Francs-Parlers 2018*

Cannabis, réglementons ![1]

Le point de vue du Ptb

Charlie Le Paige
Ancien président de Comac[2],
membre du Ptb

Prêt à bouger ? Prêt à légaliser ? Et comment ?

Le Ptb est en pleine ascension, mais c'est encore un petit parti qui grandit. C'est donc un défi pour nous que de prendre en main toute une série de thèmes sur lesquels on n'avait pas encore pris de position arrêtée et claire, même si on avait déjà certaines orientations. Ce questionnement fait donc partie du processus qu'on est en train de mener. Actuellement, on a ces discussions sur la question des drogues et de la légalisation, notamment dans le cadre du programme pour les élections – de mai, peut-être plus tôt, mais normalement de mai – 2019.

Quelques points plus généraux pour commencer, car il est important de placer le cadre dans lequel on aborde ces questions des drogues, en général, et du cannabis, en particulier.

C'est d'ailleurs à partir de cette vision d'ensemble que le Comac, – qui n'a pas toujours été d'accord avec les autres mouvements de jeunesses politiques sur les positions qu'ils ont prises, – a commencé par considérer

[1] Colloque organisé par le *Centre d'Action laïque* le 6 décembre 2018 dans le cadre de la campagne « Cannabis, réglementons ! »

[2] Comac est le mouvement de jeunes du Ptb. Il rassemble des jeunes de quatorze à trente ans qui veulent se battre contre les injustices, et compte aujourd'hui environ sept cents membres à travers tout le pays. Comme le Ptb, Comac est un mouvement de jeunes national et bilingue.

que les drogues en général, y compris le cannabis et les drogues légales, telles que l'alcool et certains médicaments, sont un problème.

Elles sont un problème dans la société, un problème de santé à traiter comme tel et non comme un crime. Pour les consommateurs, pour ceux qui en sont les victimes, d'une certaine manière, on considère que c'est un problème. On considère que les drogues, y compris le cannabis, provoquent des dégâts, qui ne sont pas les mêmes pour toutes les drogues, mais qui sont des dégâts importants. Je peux attester des séquelles et des difficultés que j'ai, moi-même, rencontrées, du temps où j'étais consommateur. L'objectif est de savoir : « Quelles politiques peut-on mener pour réduire la consommation de drogues ? Quelles politiques peut-on mener, de manière efficace, pour lutter contre les addictions ? »

Mais un deuxième point serait de traiter aussi de la question des addictions et des drogues dans une vision plus large de société. Je suis convaincu qu'il est possible d'aller très loin dans le fait de combattre l'utilisation des drogues et de mener la lutte contre les addictions. Mais, selon moi, ce n'est pas uniquement dans le cadre de la politique des drogues.

Aujourd'hui, dans la jeunesse, on constate une stabilisation, voire une augmentation, de la consommation de divers produits stupéfiants ou même d'alcool, et une augmentation des pratiques de consommation qui sont de plus en plus problématiques. La consommation de cannabis augmente, certes, mais pas dans d'énormes proportions. Par contre, la consommation problématique, celle des gens qui se retrouvent en nécessité de traitement pour des problèmes plus graves, augmente.

Au PTB, on pense que c'est aussi le reflet d'une situation plus globale dans la société. Il y a la question de l'exclusion et des inégalités sociales, qui est une question essentielle, la question de l'offre de perspectives données aux jeunes et aux moins jeunes, mais on sait que c'est un problème dans la jeunesse.

Dans quel type d'activité investit-on ? Investit-on dans le sport, la culture ? Accessible pour tout le monde ? Offre-t-on un éventail de possibilités, d'alternatives et de perspectives à la jeunesse et dans la société ?

Une autre question essentielle est celle du rythme de travail. On voit que la consommation de certaines drogues est aussi liée au rythme et à la productivité qui sont exigés, aujourd'hui, dans la société. La réflexion est également à mener sur ce point. J'estime que si l'on prend la réflexion en ce sens, il est possible d'aller loin dans la lutte contre les drogues et les addictions.

De manière globale, dans la politique de lutte contre les drogues, le PTB est pour l'application de ce qui est prévu dans les textes officiels, à savoir la vision avec les priorités. On notera ainsi : la prévention comme première priorité ; l'aide en seconde priorité, avec (pour le PTB) la réduction des risques ; et, enfin, la répression comme troisième priorité.

Aujourd'hui, on sait que l'ordre est plutôt inversé. La plupart des moyens sont mis au niveau de la répression. Et force est de constater que les moyens ne sont pas suffisants. Il y a de moins en moins de moyens pour les organismes, les organisations et les associations qui travaillent, sur le terrain, pour l'aide et la prévention. Donc, il faut faire permuter cet ordre de priorités.

Dans ce cadre, le PTB est favorable à la réglementation du cannabis, non pas pour le banaliser, mais pour voir comment le combattre efficacement. Le fait de le maintenir dans l'illégalité est plutôt un moyen, aujourd'hui, dont on a pu constater l'inefficacité. Cette méthode ne fonctionne pas et crée des problèmes constatables.

Le PTB est pour la réglementation dans un cadre où la production, la consommation et la distribution seraient dans les mains des autorités publiques. Une discussion valable pour le PTB est de ne pas passer par les pharmacies, mais par un modèle type les *Cannabis social clubs* ou des sociétés d'État. Avec en tout cas un vrai contrôle public. En tout cas, pour le PTB, il est essentiel que l'ensemble du processus soit bien dans un cadre aux mains de l'État, de la collectivité, et que l'on puisse avoir un contrôle. C'est pour cela que l'on parle de « réglementation ». Au PTB, on pense qu'il y a un écueil très problématique qui se présente quand on parle du cannabis : c'est, effectivement, la commercialisation du cannabis.

Certains ont parlé des États-Unis qui, avant, étaient perçus comme un frein à la légalisation, tandis qu'aujourd'hui, ils seraient plutôt un moteur qui pourrait aider. Mais ce qui s'y passe est très grave. On y observe le même phénomène qu'avec l'alcool. On est passé d'une situation de prohibition à une situation où le cannabis est devenu le nouvel « or vert ». Il y a énormément de fonds d'investissements qui interviennent, parce qu'il y a beaucoup de profits à faire dans le secteur du cannabis. C'est d'ailleurs en train d'exploser. La consommation est poussée, la publicité et toute la logique du profit, la logique capitaliste qu'il y a derrière, sont en train de se développer.

On est face à un grave problème de santé dans les années à venir, aux États-Unis. Il faut absolument réglementer le cannabis. On doit le dépénaliser, mais cela doit se faire sans reproduire l'erreur commise avec l'alcool qui est en vente sur le marché libre. Car on peut voir toutes les

difficultés rencontrées dans la volonté de revenir sur les législations au niveau de l'alcool.

Les recettes qui seraient éventuellement tirées de la réglementation et de la mise sur le marché du cannabis, de la légalisation avec la production/consommation/distribution, doivent être affectées à la prévention et à l'aide. Bien que ce ne soit pas un point de discussion, je tiens à souligner l'importance de cette précision pour le PTB. On entend, parfois, des gens argumenter en disant que c'est bien pour les caisses de l'État, que la légalisation va remplir les caisses de l'État. Or, ce n'est pas du tout la vision du PTB qui ne souhaite pas prendre ce point de départ. On le voit d'ailleurs, parfois, dans les politiques sur la cigarette, sur l'alcool, sur les accises, on voit que ce n'est pas traité comme une question de santé, mais comme une question budgétaire. Pour nous, il faut absolument l'éviter.

Le PTB est en faveur de la réglementation du cannabis, mais ce n'est pas forcément le cas pour les autres drogues, aujourd'hui. Même si on pense que la réflexion et un ensemble de points, qui justifient la réglementation du cannabis, peuvent se poser dans le cadre d'une série d'autres drogues, on pense qu'il y a aussi des différences.

Parmi ces différences, on doit prendre en compte la possibilité d'avoir des overdoses, en fonction des produits stupéfiants. L'overdose n'existe pas avec le cannabis, mais reste possible avec de nombreuses autres drogues. De ce fait, cela pose un débat différent. Une autre différence à observer, c'est le caractère addictif, l'addiction physique. Dans le cadre du cannabis, c'est une addiction qui n'est pas physique, donc on est aussi dans un autre cas de figure. Et évidemment, on notera la différence d'utilisation : à quel point le fait de réglementer peut augmenter l'utilisation ? On sait que pour le cannabis, on est déjà à des taux assez hauts de consommateurs. Ainsi, la situation se pose différemment.

Les officines ? Les « *Cannabis social clubs* » ? Les modes de distribution sont-ils adaptés à tous les publics ? Certaines populations ne risquent-elles pas d'être mises de côté ? Prêts à s'engager auprès des aînés pour que la question du cannabis soit dans le programme du parti ?

Pour l'engagement auprès du parti, comme on l'a précisé d'entrée de jeu, le PTB est en train d'en discuter. Je ne souhaite pas présumer des conclusions, des discussions et des débats démocratiques qui auront lieu en interne.

Maintenant, le PTB estime avoir suffisamment avancé dans le débat pour pouvoir présenter ce qui précède, sans trahir l'esprit des discussions collectives. Nos diverses informations nous donne déjà une orientation assez claire, à ce niveau. Le sujet sera au programme du PTB.

On doit réfléchir aux pistes qui permettront de toucher tous les publics. Mais il faut être très, très prudent. Il vaut mieux procéder par petite étape et prendre le temps de voir comment on avance et comment on peut élargir, que de mettre en place un système dans lequel on va trop loin, dans lequel on permet un accès trop facile et dans lequel on laisse se développer des choses que l'on ne parviendra plus à reprendre en mains par la suite. Car c'est beaucoup plus difficile à réaliser : on le voit avec l'alcool et avec le tabac. On voit qu'il est très difficile de récupérer la situation et de remettre des réglementations plus strictes. Cela engendre de nombreux débats. Au PTB, ON pense qu'il vaut mieux y aller de cette manière-là.

Le modèle des *Cannabis social clubs* reste une option vraiment valable pour le PTB. Et rien n'empêche d'avoir une logique décentralisée dans toutes les villes, dans les petites villes, etc. Le PTB n'a pas d'objection à ce niveau-là.

L'alcool, le cannabis et les autres drogues, rassemblés sous une même législation plus ferme ?

J'y suis assez favorable. Je trouve que c'est une très bonne proposition que de les rassembler et de les traiter de la même façon. Souvent, dans le débat sur le cannabis, des gens disent que les dégâts de l'alcool sont identiques voire pires et, par conséquent, qu'on devrait pouvoir légaliser le cannabis.

Or, la question est plutôt de se dire que l'on voit bien qu'il y a un problème avec l'alcool, et avec sa consommation qui est encore largement sous-estimée, en Belgique. Il y a un problème avec la consommation de cannabis. Quelles leçons retire-t-on pour apporter des changements dans la manière dont on traite ces deux problèmes ? La réglementation serait une bonne option dans ce sens. C'est pourquoi, le PTB soutient la réglementation. « Oui » à l'interdiction de la publicité, « oui » au problème fondamental avant la question culturelle et avant le fait que ce soit devenu un *business*, que ce soit devenu un profit.

On sait les dégâts qu'ont causés les *lobbys* du tabac et les *lobbys* de l'alcool. Quand on pense à tous les moyens qui ont été utilisés par les multinationales du tabac, pour pouvoir maintenir la consommation,

pour habituer les gens, pour insérer cela au « marteau piqueur » dans les habitudes de vie des gens, on ne peut pas venir dire que c'est culturel. C'est avant tout parce qu'il y a des intérêts derrière. On doit essayer d'aller vers une situation où on casse cela. Et surtout, on ne doit pas entrer dans cette logique, dans le cadre du cannabis.

Sur le débat sur les drogues, l'une des difficultés, c'est l'instrumentalisation. Il y a un côté gentil qui existe, comme, par exemple, un étudiant brandissant un tract orné d'une feuille de cannabis sous le slogan : « Votez pour moi. Je vais légaliser le cannabis ». Il le faisait uniquement parce qu'il savait qu'auprès des jeunes, c'était populaire, sans prendre la mesure du débat qu'il y a derrière. Mais, c'est relativement marginal. Par contre, de l'autre côté, une des grandes difficultés, pour lesquelles on n'a pas avancé sur ce sujet, est que le débat sur les drogues est instrumentalisé et principalement par les partis de droite, il faut le dire et, en Belgique, il l'est aussi pour toute une série d'autres sujets.

Quand on regarde l'histoire de la guerre contre la drogue, qui date des années 1970, aux États-Unis, la drogue a toujours été utilisée comme un moyen pour implémenter la répression, pour stigmatiser certains publics et certaines minorités, pour casser des mouvements sociaux.

Et on constate, aujourd'hui, que l'une des raisons pour lesquelles on se retrouve dans cette situation fédérale, est qu'il y a un parti, la N-VA, qui a décidé, à partir d'Anvers, de reprendre cette rhétorique, de reprendre cette politique de la guerre contre la drogue et de l'appliquer dans le cadre de sa vision globale de société à Anvers. En fait, cela va beaucoup plus loin que la question de la drogue… Et c'est accepter par les partis qui sont en coalition avec la N-VA. Malheureusement, aujourd'hui, on doit le constater, même s'il y a des choses qui bougent.

« Officines », plutôt dans le style des pharmacies ? Ou plutôt dans le style des *CBD shops* qui fleurissent, actuellement, mais alors réglementés par l'État ?

Je suis convaincu que ce ne doit pas passer par les pharmacies, mais bien par les *Cannabis social clubs*. C'est un bon exemple, mais la question est de savoir si ces structures doivent être publiques. Et au sein de ces structures, d'un point de vue personnel, je suis pour une séparation stricte et pour qu'il n'y ait pas de vente d'alcool, dans les mêmes lieux. Ces produits n'ont pas leur place dans les pharmacies, mise à part le cannabis médical pour lequel cela reste logique de le trouver en pharmacie.

L'autoproduction, dans quelles proportions ?

Au PTB, il n'y a pas encore eu de discussion sur l'autoproduction, ni sur les limites et les conditions de celle-ci le cas échéant.

Autoproduction, décès : l'alcool et le cannabis sont-ils vraiment comparables ?

Si l'objectif de la question est de dire que l'alcool est plus grave que le cannabis, j'en suis conscient. Comparables ? Non, en effet, ce sont des substances différentes et l'alcool est, en fait, une drogue beaucoup plus dure qu'on ne le pense et qu'on ne le dit. Il faut observer d'où l'on vient : on vient d'une situation dans laquelle l'alcool est complètement banalisé, en vente libre et avec de la publicité. En ce sens, je trouve correct l'idée d'essayer d'imposer simultanément le même type de réglementation sur l'alcool et sur le cannabis. Ensuite, il faudra se demander si les perspectives sont d'aller encore plus loin pour l'alcool que pour le cannabis, dans les moyens de réglementer, de limiter, etc. Je serais d'accord avec cette option, mais je rappelle que cela représentera un travail énorme.

Pour ce qui est des statistiques ne dénombrant des décès que dans le camp de l'alcool, je tiens à souligner que la dangerosité plus accrue de l'alcool ne doit pas amener à sous-estimer le cannabis. Je m'interroge sur les effets que le cannabis peut avoir au niveau de la santé et au niveau social. Et pour reprendre la réalité des chiffres, on se doit de voir que le nombre de personnes qui entrent dans des institutions, pour dépendance problématique au cannabis, est en augmentation. Bien qu'il n'y ait pas de dépendance physique, la dépendance psychique existe et il peut y avoir des influences sur la vie sociale et sur la santé au sens large (en termes d'accidents de voiture, par exemple).

Considérer l'alcool comme pire ? D'accord. Sous-estimer le cannabis ? Surtout pas !

Bien que le contrôle des « caves à vin domestiques » ne soit pas envisagé, cela n'empêchera pas que des règles soient établies. Si l'on constate que les règles ne sont pas respectées, il faudra s'interroger sur la nécessité d'imposer des contrôles sur la qualité de l'alcool qui doit être respectée, sur les règles dans le cadre desquelles la distribution est assurée, etc. Et ce, afin de savoir précisément si les règles sont respectées. Le but n'est évidemment pas d'aller « fouiller » chez les gens. L'exemple des « caves à vin domestiques » n'est peut-être pas bon à prendre.

Quels sont les experts consultés par les hommes et les femmes politiques qui portent ce projet de société ?

En ce qui concerne la consultation, je pense qu'il faut davantage impliquer les acteurs de terrain et les spécialistes. Au PTB, on a commencé à le faire dans le cadre de notre travail actuel. On a eu l'occasion de rencontrer Tom Decorte[3] et également *Free Clinic*[4].

En tant que parti national, le PTB œuvre aussi en Flandre, avec des acteurs de terrain à Anvers, par exemple, dans le cadre de la confection du programme. Le PTB n'est pas toujours considéré comme relevant sur toute une série de thématiques, mais les choses sont en train d'évoluer positivement à ce niveau. Par contre, au niveau des politiques publiques qui sont menées, je ne pense pas du tout qu'il s'agisse d'une forme d'aveuglement ou que ce soit involontaire de ne pas consulter les acteurs de terrain. Je suis d'avis que, derrière la politique qui est mise en place, il y a des objectifs politiques très conscients. On sait très bien quelle est la réalité ; on sait très bien qu'on a les moyens d'avoir accès à tous les experts pour connaître la réalité. La question est de savoir ce qu'on souhaite faire et de savoir en quoi consiste le « projet politique » qui est derrière.

Je pense qu'avoir une politique de drogue basée sur la criminalisation est un projet politique porté par le gouvernement. Avec des tendances un peu différentes en son sein, certes, mais je suis convaincu qu'il s'agit globalement d'un « projet ». En ce sens, il ne s'étonne pas que l'expert n'ait pas été appelé, puisqu'il n'y a pas la volonté de suivre son avis. Dans ce cas, il vaut alors mieux ne pas le consulter. Je précise qu'il ne s'agit là que de mon avis personnel et que je n'ai jamais été ministre de la Santé, – du moins pas encore – et donc il est peut-être difficile de juger.

Légalisation : quelle distinction entre le cannabis thérapeutique et le cannabis récréatif ?

Les objectifs auxquels répondent le cannabis thérapeutique et le cannabis récréatif sont différents. Selon moi, il faut donc les traiter un peu différemment, même si le débat sur la drogue, comme souvent, est

[3] Tom DECORTE (1969) est professeur de criminologie à l'Université de Gand. Il fait des recherches sur l'usage de drogues depuis des années. En tant qu'expert, il ose prendre des positions controversées telles que son plaidoyer en faveur de la légalisation du cannabis.

[4] La *Free Clinic* est un lieu accessible à tous qui offre un large éventail de services, structurés dans le même bâtiment autour d'une maison médicale, d'un service de santé mentale et d'un centre de planning familial notamment.

un « débat-symbole ». Aujourd'hui, en ce qui concerne les migrants, on observe le même phénomène de « débat-symbole » qui n'est pas un « débat de faits ». Ce qui explique le blocage actuel au niveau thérapeutique.

Il y a toute une série de mécanismes qui permettent déjà d'avoir une réglementation assez stricte, *via* la prescription médicale, et qui permettent d'aller beaucoup plus vite sur le fait d'élargir les possibilités du cannabis thérapeutique. Et ce, moyennant les études scientifiques, mais il en existe déjà qui le démontrent.

Or, en ce qui concerne le cannabis récréatif, je suis convaincu qu'il faut prendre rapidement la direction de la réglementation. Mais c'est un processus dans lequel on aura besoin des acteurs de terrain. On devra être prudents quant aux balises qu'on posera.

Une différence entre le cannabis thérapeutique et le cannabis récréatif se fera probablement sentir dans la vitesse de leurs avancées respectives.

Nos Toiles@penser 2017

disponibles sur demande et sur notre site http://www.lapenseeetleshommes.be

Ambitions de la laïcité

Du bon usage de la laïcité, Marc Jacquemain
Manifeste d'interdépendance — Aepl, Association européenne de la Pensée libre
Le combat des Lumières, Marcel Voisin
L'islam dans la laïcité. Émile Combes, réformateur des medersas algériennes, 1892-1895, Pierre Besses

Lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Une boîte à outils contre le créationnisme, Stéphane Louryan

Avancées en faveur de l'éducation

Le Pacte pour un enseignement d'excellence, révolution ou illusion, Claude Wachtelaer

Au féminin

Le harcèlement à l'égard des femmes
Introduction, Latifa Aït Baala
Touche pas à ma pote, Béa Ercolini
Le harcèlement, une question d'émotions ?, Patricia Melotte
Que dit la loi ?, Abella Martin
Le harcèlement : une telle violence, Viviane Teitelbaum
Les actions, Collectif

La Justice

Vous avez dit Justice ? Violences et fantasmes du système pénal
La violence de l'État, Geoffroy de Lagasnerie
La détermination de la responsabilité pénale par la justice, Geoffroy de Lagasnerie
Vision de la répression opérée par le système pénal, Geoffroy de Lagasnerie

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance...

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance..., Agora Pensée libre

Bien-pensance ou pensée dominante ?, Agora Pensée libre

Les polémistes d'hier et d'aujourd'hui ?, Agora Pensée libre

Et si on en finissait avec le politiquement correct...

Les dérives de la perversion, Agora Pensée libre

Le loup dans la bergerie, Agora Pensée libre

La querelle du créationnisme, Agora Pensée libre

Le politiquement correct et le racisme, Agora Pensée libre

Le politiquement correct dans ses différentes évolutions, Agora Pensée libre

L'Europe

Que faire, face à la situation géopolitique de l'Europe ?

Le contexte géopolitique, Midi de la Pensée libre

La relation Otan-Union européenne, Midi de la Pensée libre

Les États-Unis d'Europe, Midi de la Pensée libre

La défense européenne, Midi de la Pensée libre

La société européenne de défense, Midi de la Pensée libre

L'Europe et ses frontières, Midi de la Pensée libre

Réflexions à propos de l'islam

Les Lumières dans l'islam, Rudi Roth

Solidarité, société décente, une réponse humaniste

De quoi parlons-nous ?, Charles Coutel

La crise de la solidarité, Charles Coutel

La crise de l'humanisme et la solidarité, Christophe Habas

Histoire de la franc-maçonnerie, René Le Moal

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse www.lapenseeetleshommes.be, sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos *Toiles@penser* en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par mail à secretariat@lapenseeetleshommes.be.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications et de nos programmes d'émissions télévisées et radiophoniques ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française